

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 918

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

853 770 147 RCS Nantes.

GEODESIAL GROUP.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 39457519 EUR.

Adresse : 3, rue du Mail, 44700 Orvault.

Date de commencement d'activité : 6 mai 2022.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SOGEOLINK la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 131 Chemin du Bac à Traille 69300 Caluire-et-Cuire le montant du capital : 15.063.288 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 905 343 604 RCS LYON Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : GEODESIAL GROUP la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 3 rue du Mail 44700 Orvault le montant du capital : 39.457.519 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 853 770 147 RCS NANTES L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 93.695.705 € passif : 36.161.698 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : 0,79 action ordinaire de la Société Absorbante seront remises en échange de 1 action de la Société Absorbée. En rémunération de l'apport au titre de la fusion reçu de la Société Absorbée, la Société Absorbante procédera à une augmentation de capital d'un montant de 30.975.909 € par la création de 30.975.909 actions ordinaires nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune. Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : 26.558.096,54 € La date du projet commun de fusion : 6 mai 2022 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: pour la société absorbante, le 6 mai 2022, au greffe du Tribunal de commerce de Lyon, pour la société absorbée, le 9 mai 2022, au greffe du Tribunal de commerce de Nantes..